



EXERCICE 2014



Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au Capital de 1.422.000 Euros

54, Boulevard Thiers
B.P. 80072
42002 St Etienne Cedex 01
www.verney-carron.fr
www.l.atelier.verney-carron.fr
www.verney-carron-security.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Ordinaire Annuelle

DU 15 JUIN 2015

EXERCICE 2014

R.C.S. Saint-Etienne B 574 501 557

MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
(Art. L. 225-115 du Code de Commerce et art. 135 du décret du 23 Mars 1967)

NOM, Prénoms, Dénomination ou Raison Sociale des Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, et autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de direction, d'administration ou de surveillance.

MEMBRES DU DIRECTOIRE

Monsieur Jean VERNEY-CARRON, Président

Monsieur Guillaume VERNEY-CARRON, Directeur Général,

Monsieur Pierre VERNEY-CARRON

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Monsieur Claude VERNEY-CARRON, Président

Madame Agnès VERNEY-CARRON, Vice-Présidente

Madame Camille VERNEY-CARRON,

Autre fonction :

- Gérante de la Société Camille Papilles.

Monsieur Geoffroy VERNEY-CARRON

Autre fonction :

- Gérant de la Société WELLNESS PALADINS.

Monsieur Charles MOULIN

Autre fonction :

- Président du Conseil de Surveillance de MOB OUTILLAGE.

Monsieur François MONTES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

nommés pour les exercices 2010, 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015

Le Cabinet Michel TAMET & Associés, Société d'expertise comptable à Saint-Etienne et Commissaire aux Comptes, Membre de la Compagnie de Lyon, titulaire.

M. Bruno DUBANCHET, Expert-Comptable à Saint-Etienne et Commissaire aux Comptes, Membre de la Compagnie de Lyon, suppléant.

RAPPORT DE GESTION

du Directoire à l'Assemblée Générale Ordinaire

Annuelle du Lundi 15 Juin 2015

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, en exécution des prescriptions légales, pour soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2014**.

Les comptes annuels comprennent le compte de résultat, le bilan et l'annexe.

En application des dispositions des articles L.225-100 alinéa 2 et L.232-1 - II et R.225-102 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité, les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées, les perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice et les activités de la société en matière de recherche et de développement.

Un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices vous est présenté.

Nous vous donnons en outre les informations rendues obligatoires par les textes en vigueur et nous sommes prêts à vous fournir toutes précisions et tous renseignements complémentaires.

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce, votre Commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité et à la sincérité des comptes annuels qui vous sont présentés et à la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de l'exercice.

En application des dispositions de l'article L.225-88 alinéa 2 du Code de Commerce, votre Commissaire aux comptes vous présentera également son rapport sur les conventions réglementées intervenues entre la société et les personnes désignées par les textes en vigueur.

Le présent rapport ainsi que ceux du Commissaire aux comptes de même que les comptes annuels ont été mis à votre disposition dans les conditions et les délais prévus par la Loi.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

L'exercice clos le 31 décembre 2014 enregistre une progression du chiffre d'affaires de l'ordre de 1,95% par rapport à celui de l'exercice précédent, il passe ainsi de 11 317 746 € à 11 539 448 €

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 4 565 631 euros contre 3 603 734 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 26,69%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 3 593 574 euros contre 3 583 311 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 281 861 euros contre 290 751 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 3 282 801 euros contre 3 119 091 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 5,24%.

Le montant des charges sociales s'élève à 1 410 608 euros contre 1 378 946 euros pour l'exercice précédent, soit une progression de 2,29%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 96 personnes contre 97 pour l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 247 656 euros contre 358 373 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Le montant des autres charges s'élève à 63 221 euros contre 70 455 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 13 445 356 euros contre 12 404 664 euros pour l'exercice précédent, soit une hausse de 8,38%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à -982 384 euros contre 81 330 euros pour l'exercice antérieur.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -145 178 euros (-82 021 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à -1 127 563 euros contre -691 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 947 euros contre -200 836 euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de -191 997 euros contre -213 302 euros pour l'exercice précédent, compte tenu des crédits d'impôt (recherche, métier d'art, ...)

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 se solde par une perte de -934 618,68 euros contre un bénéfice de 11 774,59 euros pour l'exercice précédent.

Nous vous précisons que la société a perçu au titre de l'exercice un CICE d'un montant de 111 254 euros lequel a été utilisé aux fins d'améliorer le besoin de fonds de roulement de la Société.

L'exercice de la société a été marqué par une perte de 934 K€, conséquence notamment, d'un important décalage de facturation (1.5 M€) sur des commandes fermes.

Ce décalage est la conséquence « technique » de l'incapacité dans laquelle, l'un de nos fournisseurs s'est trouvé, d'assurer ses livraisons dans le délai imparti.

Cette situation a entraîné, pour notre société, un différé de livraison de l'exercice 2014 vers l'exercice 2015, grevant ainsi le chiffre d'affaires de notre société et la rentabilité.

Dans ce contexte, l'équipe dirigeante a porté ses efforts sur la maîtrise des charges, en recourant notamment à du chômage partiel.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Cet exercice devrait connaître un retour à l'équilibre de la société. Il n'en demeure pas moins que le recours au chômage partiel semble nécessaire.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice écoulé, notre société a poursuivi ses travaux concernant la mise au point de nouveaux produits, ce qui lui permet de continuer à bénéficier d'un crédit d'impôt recherche pour un montant de 161 616 €.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis la clôture de l'exercice dont nous soumettons les comptes à votre approbation, il convient de relever que la société a, de nouveau, eu recours au chômage partiel.

Nous vous rappelons également que la dissolution anticipée de la société VERNEY-CARRON ARMEMENT a été décidée en date du 13 avril 2015.

MODIFICATIONS APPORTEES AU MODE DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS OU AUX METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et les méthodes retenues antérieurement.

INFORMATIONS SUR LA DECOMPOSITION DU SOLDE DES DETTES A L'EGARD DES FOURNISSEURS

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après de la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

A/ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2013

	< 90 jours et > 60 jours	< 60 jours et > 45 jours	< 45 jours et > 30 jours	< 30 jours	TOTAL
France	16 885.56 €	81 099.73 €	198 196.30 €	379 073.58 €	675 255.17 €
Etrangers	21 717.86 €	33 950.17 €	11 768.79 €	84 593.81 €	152 030.63 €

B/ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

	< 90 jours et > 60 jours	< 60 jours et > 45 jours	< 45 jours et > 30 jours	< 30 jours	TOTAL
France	30 090.95 €	53 306.15 €	515 957.64 €	301 502.38 €	900 857.12 €
Etrangers	6 482.10 €	38 528.77 €	21 641.87 €	80 508.18 €	147 160.92 €

ACTIVITE ET RESULTATS DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

1. En application des dispositions de l'article L.233-6 alinéa 1 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte :

1.1. Des prises de participation intervenues au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social en France et représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital des dites sociétés.

1.2. Des prises de contrôles intervenues au cours de l'exercice écoulé dans des sociétés ayant leur siège social en France. (Nous vous rappelons qu'une société est considérée comme en contrôlant une autre, lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre des dispositions de l'article L.233-3 I du Code de Commerce)

2. En application des dispositions de l'article L 233-6 alinéa 2 du Code de Commerce, nous devons vous rendre compte de l'activité et des résultats :

- des filiales de la société (détention de plus de la moitié du capital – article L 233-1),
- des sociétés qu'elle contrôle au sens des dispositions de l'article L 233-3 I.

A la clôture de l'exercice la société détenait les participations suivantes :

- 67% de la société VERNEY-CARRON ARMEMENT, dont l'activité est la conception, le développement, la production, l'assemblage, la commercialisation, la vente, la réparation et l'entretien d'armes légères, d'équipements électro-optiques, de systèmes de défense, d'équipements et accessoires et autres produits et accessoires connexes destinés aux marchés publics et privés. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société n'a eu aucune activité.

- 10 % au capital de la société de droit turc dénommée ARMSAN SILAH SANAYI VE TICARET A.S., enregistrée sous le numéro 594064 au Registre du Commerce d'Istanbul et ayant son siège social à l'adresse « İnkilap Mahallesi, Alemdağ Caddesi, Siteyolu Sok., No: 3, Ümraniye, İstanbul. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 6 743 K€ et le résultat net comptable à 231 K€.

MANDATS ET FONCTIONS EXERCEES DANS TOUTES SOCIETES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE

En application des dispositions de l'article L.225-102-1 alinéa 4 du Code de Commerce, nous vous informons que durant l'exercice écoulé, les mandataires sociaux de la société ont exercé les mandats suivants :
Voir page 2 de la brochure.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

En application des dispositions de l'article L.225-102 alinéa 1 du Code de Commerce nous devons vous rendre compte de l'état de la participation des salariés dans le capital social à la clôture de l'exercice, lorsque cette participation fait l'objet d'une gestion collective :

- Dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise (PEE), visé aux articles L.3332-1 et suivants du Code du Travail,
- Dans le cadre d'un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) visé aux articles L.214-39 et L.214-40 du Code Monétaire et Financier,
- Dans le cadre de la participation aux résultats de l'entreprise, visée à l'article L.3322-1 du Code du Travail.

Pour déterminer la fraction du capital détenue par les salariés dans le cadre d'une gestion collective, il y a lieu de tenir compte :

- des actions détenues par les salariés de la société ;
- des actions détenues par les salariés des sociétés liées à la société, savoir :
 - ses filiales dont elle détient au moins 10 % du capital
 - sa société mère, lorsque celle-ci détient au moins 10 % du capital de la société
 - ses sociétés sœurs lorsque leur capital est détenu, comme celui de la société, à au moins 50 % par une société mère commune.

Nous vous indiquons qu'à la date de clôture de l'exercice les salariés de la société et du groupe ne détenaient aucune participation dans le capital social, dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise (PEE) existant au sein de la société.

Nous vous indiquons également que la société a conclu un accord d'intéressement et qu'elle est soumise aux règles régissant la participation des salariés aux résultats.

En application des dispositions de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de Commerce, l'assemblée générale des actionnaires sera appelée à statuer en 2016 sur un projet d'augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, si ces salariés ne détenaient pas à la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2015, au moins 3 % du capital social de la société.

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX ANNUELS PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de 934 618,68 €, que nous vous proposons d'imputer en totalité sur le compte « autres réserves ».

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	RÉFACTION(*)
31/12/2011	0,22 €	0,088 €
31/12/2012	0 €	0 €
31/12/2013	0 €	0 €

(*) pour les personnes physiques, taux de réfaction de 40 % pour les dividendes distribués en 2012 au titre de l'exercice clos en 2011

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous signalons conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, que les comptes de l'exercice comportent une somme de 6 903 €, non admise dans les charges par l'administration fiscale en vertu de l'article 39.4 du même code. Elle a donné lieu à une réintégration fiscale.

OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Le Comité d'entreprise n'a formulé aucune observation sur la situation économique et sociale de la Société en application des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du travail.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-86 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément à l'article L.225-88 du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L.225-86 du même code, qui, après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil de surveillance, ont été conclues au cours de l'exercice écoulé ou au cours d'exercices précédents et se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, directement, indirectement ou par personnes interposées entre la société et un membre du conseil de surveillance ou du directoire, ou entre la société et une autre société ou entreprise ayant des dirigeants communs avec la société, ou entre la société et l'un de ses actionnaires personne physique ou morale disposant de plus de 10 % des droits de vote, ou encore entre la société et une société contrôlant une société actionnaire détenant plus de 10 % des droits de vote.

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-86 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux comptes vous rendra compte dans son rapport spécial des conventions conclues au cours d'exercices précédents et se sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.225-87 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à la nouvelle rédaction de l'article L.225-87 du Code de Commerce, résultant de la loi n°2011-525 du 17 mai 2011, les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales n'ont plus à être portées à la connaissance des associés en vue de leur approbation.

ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

Nous vous indiquons que le mandat de Monsieur Geoffroy VERNEY-CARRON, membre du Conseil de Surveillance arrive à expiration lors de la présente Assemblée Générale.

Nous vous proposons de renouveler Monsieur Geoffroy VERNEY-CARRON dans ses fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2020.

CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous indiquons qu'aucun mandat de Commissaires aux comptes titulaire et suppléant n'est arrivé à expiration.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées auront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Directoire.

RÉSULTATS (ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES) DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2010	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 422 000,00	1 422 000,00	1 422 000,00	1 422 000,00	1 422 000,00
Nombre des actions ordinaires existantes	444 375	444 375	444 375	444 375	444 375
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	0	0	0	0	0
NOMBRE MAXIMAL D'ACTIONS FUTURES À CRÉER :					
Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
II. OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires H.T.	9 385 525	11 878 002	12 441 511	11 317 746	11 539 448
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 67 187	2 518 372	484 699	- 1 205 650	- 1 039 281
Impôts sur les bénéfices	- 165 476	- 8 382	- 64 542	- 213 302	- 191 997
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 85 526	1 427 604	10 511	11 774	- 934 618
Résultat distribué	0	97 762,50	0	0	0
III. RÉSULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	- 0,22	5,45	1,23	- 2,23	- 1,90
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 0,19	3,21	0,02	0,026	- 2,10
Dividende attribué à chaque action (a)	0	0,22	0	0	0
IV. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	95	95	104	97	96
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 915 542	2 989 906	3 093 940	3 119 091	3 282 801
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc)	1 261 871	1 362 278	1 398 578	1 378 946	1 410 608

(a) Préciser, le cas échéant, par catégorie, s'il s'agit d'un dividende brut ou net.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société VERNEY-CARRON S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire de la société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté notamment sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable, sur les bases des éléments disponibles à la date d'arrêt des comptes, des estimations significatives retenues pour l'établissement des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, particulièrement pour ce qui concerne la valorisation et la dépréciation des actifs : immobilisations financières, stocks, en-cours de production et créances.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Etienne, le 22 mai 2015

Le Commissaire aux Comptes
Michel TAMET et Associés
Société inscrite auprès de la
Compagnie Régionale de Lyon

Michel TAMET

RAPPORT
établi par le Conseil de Surveillance
et présenté à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 15 Juin 2015

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous devons vous présenter notre rapport sur le contrôle de la gestion de votre Directoire et sur le bilan et les comptes annexes de l'exercice clos le **31 décembre 2014**.

Le rapport du Directoire vous a donné toutes informations nécessaires en ce qui concerne les activités de notre société et les résultats de l'exercice.

D'autre part, le Commissaire aux comptes vous a communiqué dans ses rapports toutes les explications utiles sur les comptes et le bilan dont il a certifié la régularité et la sincérité.

De même, il vous a donné toutes indications nécessaires en ce qui concerne les conventions existants entre la société, et les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire, dans son rapport spécial.

Quant à nous, nous vous présentons nos observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- Sur le rapport du Directoire

Nous n'avons pas de remarques particulières à faire sur le rapport du Directoire.

- Sur les comptes de l'exercice

Nous approuvons les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils ont été présentés par le Directoire et conformes aux normes comptables.

Le Conseil de Surveillance
Claude VERNEY-CARRON

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2015

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Directoire et du Conseil de Surveillance et le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 quitus de leur gestion aux Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice comportent une somme de 6 903 €, non admise dans les charges déductibles en vertu des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Directoire, et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte de 934 618,68 €, décide de l'imputer en totalité sur le compte « autres réserves ».

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION	RÉFACTION(*)
31/12/2011	0,22 €	0,088 €
31/12/2012	0 €	0 €
31/12/2013	0 €	0 €

(*) pour les personnes physiques, taux de réfaction de 40 % pour les dividendes distribués en 2012 au titre de l'exercice clos en 2011

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune desdites conventions.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Geoffroy VERNEY-CARRON, arrivait à expiration à l'issue de la présente assemblée, décide de renouveler Monsieur Geoffroy VERNEY-CARRON dans ses fonctions pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2020.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA Verney-Carron		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 54 boulevard Thiers 42000 SAINT ETIENNE		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 5 7 4 5 0 1 5 5 7 0 0 0 4 9			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31/12/2014					
		N-1 31/12/2013					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
			Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	188 380	172 655	15 724
		Fonds commercial (1)	AH	AI	235 380		235 380
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	110 388		110 388
		Constructions	AP	AQ	1 465 281	1 019 364	445 916
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	7 362 400	7 221 290	141 110
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	332 468	295 028	37 439
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	1 953 350		1 953 350
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	28 313		28 313
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH	BI	40 000		40 000	
TOTAL (II)		BJ	BK	11 715 961	8 708 339	3 007 621	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	1 764 873	41 856	1 723 017
		En cours de production de biens	BN	BO	708 476		708 476
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	5 859 545	99 882	5 759 663
		Marchandises	BT	BU	434 869		434 869
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	1 032 135	84 936	947 199
		Autres créances (3)	BZ	CA	757 480		757 480
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	1 928 084		1 928 084	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	100 225		100 225	
	TOTAL (III)	CJ	CK	12 585 691	226 674	12 359 016	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	IB	24 301 652	8 935 013	15 366 638
Renvois : (1) Dont droit au bail :	21 278	(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an	CR	134 829	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA Verney-Carron		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 422 000)	DA	1 422 000	1 422 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	142 200	142 200	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	6 224 140	6 212 365	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(934 618)	11 774	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	6 853 721	7 788 340
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN	253 006	257 565	
	TOTAL (II)	DO	253 006	257 565	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 765 637	2 837 881	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	1 500 000	1 500 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 143 507	1 015 997	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 120 178	1 156 022	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	206 907	61 731		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 523 679		
	TOTAL (IV)	EC	8 259 910	6 571 633	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 366 638	14 617 538	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 014 673	3 343 367		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

		Désignation de l'entreprise : SA Verney-Carron						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	537 924	FB	247 213	FC	785 137	824 690		
	Production vendue	{ biens * services *	FD	6 003 644	FE	4 484 649	FF	10 488 293	10 322 729	
			FG	45 587	FH	220 430	FI	266 017	170 327	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 587 156	FK	4 952 292	FL	11 539 448	11 317 746		
	Production stockée*					FM	466 282	717 468		
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	405 948	391 869		
	Autres produits (1) (11)					FQ	51 292	58 909		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	12 462 972	12 485 994	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	900 729	972 821	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	98 828	(127 675)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	3 681 177	2 839 895	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(115 103)	(81 307)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	3 593 574	3 583 311	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	281 861	290 751	
	Salaires et traitements*						FY	3 282 801	3 119 091	
	Charges sociales (10)						FZ	1 410 608	1 378 946	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	146 512	147 501	
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	101 144	210 872
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)						GE	63 221	70 455	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	13 445 356	12 404 664		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(982 384)	81 330		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		1 330	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	7 874	6 096	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN	496	96	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	8 370	7 522	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	152 546	89 289	
	Différences négatives de change						GS	1 002	254	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	153 549	89 544	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(145 178)	(82 021)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 127 563)	(691)		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SA Verney-Carron		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1 774		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		737 658	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		1 057 610	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 774	1 795 269	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	827	15 660	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		1 980 445	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	827	1 996 106	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	947	(200 836)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(191 997)	(213 302)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 473 117	14 288 787	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 407 736	14 277 012	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(934 618)	11 774	
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de location immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	31 191	31 191
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	20 680	(355)	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(9) Dont transferts de charges	A1	245 626	86 983	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	51 288	58 894	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	31 272	35 558	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
Pénalités, amendes fiscales et pénales			512		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion			315		
Rentrées sur créances amorties				1 774	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	
Personnel extérieur			17 653		
Impôts et taxes			7 264		
Salaires et traitements			(31)		
Charges sociales			(7 740)		
Autres charges d'exploitation			3 535		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Verney-Carron										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	404 285	KE		KF	19 475	
CORPORELLES	Terrains					KG	110 388	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	531 337	KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	931 153	KQ		KR	2 790
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	7 360 941	KT		KU	34 280
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY	584	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	326 203	LC		LD	5 680	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
		Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
					TOTAL III	LN	9 260 608	LO		LP	42 750	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	1 953 350	8V		8W			
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	28 313		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	40 000	IU		IV			
				TOTAL IV	LQ	1 993 350	LR		LS	28 313		
				TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	11 658 244	ØH		ØJ	90 538		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
						par virement de poste à poste 1				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO		LV	423 760	LW		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	110 388	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	531 337	MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH	933 943	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	32 821	MJ		MK	7 362 400	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	584	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	331 883	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
				TOTAL III	IY	32 821	NG		NH	9 270 538	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY	1 953 350	ØZ	
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C	28 313	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	40 000	2G	
					TOTAL IV	I3		NJ		NK	2 021 663	2H
				TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK	32 821	ØL	11 715 961	ØM	

Désignation de l'entreprise SA Verney-Carron								Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A										
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH		
TOTAL I		168 181		4 473				172 655		
TOTAL II										
Terrains		PI		PJ		PK		PL		
Constructions		PM		PN		PO		PQ		
Sur sol propre		291 989		15 956				307 946		
Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
655 007		56 410		711 417						
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC		
7 196 876		57 235		32 821		7 221 290				
Autres immobilisations		QD		QE		QF		QG		
Inst. générales., agencements, aménagement divers		QH		QI		QJ		QK		
Matériel de transport		203		116		320				
corporelles		QL		QM		QN		QO		
Matériel de bureau et informatique, mobilier		282 389		12 319		294 708				
Embballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III		QU		QV		QW		QX		
8 426 466		142 038		32 821		8 535 683				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR		
8 594 648		146 512		32 821		8 708 339				
CADRE B										
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions		Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6		
Sur sol propre		R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4		
Sur sol d'autrui		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2		
Ins. gales, agenc et am. des const.		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Inst. techniques mat. et outillage		U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7		
Autres immobilisations corporelles		U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5		
Inst. gales, agenc am. divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3		
Matériel de transport		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1		
Mat. bureau et inform. mobilier										
Embballages récup. et divers										
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ		
CADRE C										
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations							SP		SR	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Désignation de l'entreprise SA Verney-Carron					Néant <input type="checkbox"/> *				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID				
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y					
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		– corporelles	6E	6F	6G	6H			
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	154 328	6P	68 968	6R	81 558	6S	141 738
	Sur comptes clients	6T	131 523	6U	32 176	6V	78 764	6W	84 936
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
TOTAL III	7B	285 851	TY	101 144	TZ	160 322	UA	226 674	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	285 851	UB	101 144	UC	160 322	UD	226 674	
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	101 144	UF	160 322			
	– financières		UG		UH				
	– exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	40 000	UV		UW	40 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	134 829				134 829			
	Autres créances clients		UX	897 305		897 305					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 400		1 400					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	22 719		22 719					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	347 624		347 624				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	23 661		23 661				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	19 778		19 778				
	Groupe et associés (2)		VC	516		516					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	341 781		341 781					
	Charges constatées d'avance		VS	100 225		100 225					
	TOTAUX			VT	1 929 841	VU	1 755 012	VV	174 829		
RENOIS	(1)	Montant des – Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	2 765 637		1 020 400		1 456 496		288 740	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 500 000				1 500 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 143 507		1 143 507						
Personnel et comptes rattachés		8C	523 152		523 152						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	478 634		478 634						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	22 197		22 197					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	96 193		96 193					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	206 907		206 907						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 523 679		1 523 679						
TOTAUX			VY	8 259 910	VZ	5 014 673		2 956 496		288 740	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	75 293	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

ANNEXE DE BASE

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif survenu au cours de l'exercice ne mérite d'être signalé.

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

TITRES DE FILIALES ET PARTICIPATIONS :

Liste des filiales et participations :

Informations financières (en k€)	Capitaux Propres	Quote part du capital (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
			Brute	Nette					
Sté Turque : ARMSAN (1)	2 382 k€	10 %	1 950 k€	1 950 k€	0 k€	/	7 702 k€	335 k€	/
Sté Française : Verney-Carron Armement	Société en cours de liquidation sur 2015. Aucune activité.								

(1) Cours retenu de la livre turque : 1 € = 3.08 livres Turques.

- Transactions entre parties liées :

Les transactions réalisées par la société avec des parties liées étant conclues à des conditions normales de marché, aucune information n'est à relater à ce sujet.

